

STUDIUM ET MUSEUM

Mélanges † Édouard Remouchamps

Ethnographie – Folklore – Ethnologie linguistique
Littérature populaire – Histoire: arts et sociétés
Muséologie

EXTRAIT

Liège
Éditions du Musée de la Vie Wallonne
Cour des Mineurs
1996

L'éveil de la curiosité à l'égard du folklore: concours de tir et festins à Ciney en 1783

ÉTIENNE HÉLIN

Professeur honoraire de l'Université de Liège

Une tradition presque oubliée

En l'an V et vraisemblablement pour mieux marquer l'abolition du régime féodal, les révolutionnaires mirent le feu aux archives de Ciney, une des Bonnes Villes de la principauté de Liège. On ne saurait pas grand'chose des arbalétriers de Ciney si un érudit du siècle dernier n'avait recueilli du petit-fils du dernier « empereur » — le tireur qui réussit, trois années de suite, à abattre l'oiseau — un manuscrit, commencé au XVII^e siècle et poursuivi jusqu'au 21 mars 1795, date de la foire à l'occasion de laquelle les *aurbastris* perçurent pour la dernière fois le droit d'un soixantième sur les ventes, privilège que leur avaient concédé les ci-devant princes-évêques¹. Le manuscrit en question consigne des fragments de comptes d'où il ressort qu'aux grandes occasions — la Saint-Sébastien, la foire, le concours de tir — il se dépensait plus d'argent en cruches à bière et pots de *pèkèt* qu'en messes et aubades aux officiers. Les noms des arbalétriers ont aussi été conservés. Ils sont souvent accompagnés de surnoms, ce qui est un usage typiquement militaire: J. François Viroux, dit *sans souci*; Léonard Naomé, dit *l'épine florée*, sans doute par allusion à l'enseigne de sa boutique².

Adresse de l'auteur: rue Henri Maus 141. B - 4000 LIÈGE.

¹ N. HAUZEUR, *Notice sur les arbalétriers de Ciney*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur*, t. VIII, 1863, pp. 27-42. — Rien à ce sujet dans les recueils des *Edits* de Louvrex et les analyses de placards par G. Hansotte et J. Pieyns. Même silence dans les *Instituts* de Sohet, le *Recueil des ordonnances de la Principauté de Liège (R.O.P.L.)* — qui, par ailleurs, ne manque pas de publier les règlements relatifs aux autres confréries militaires — et dans J. BORGNET, *Cartulaire de la commune de Ciney*, Namur, 1869, CXXVIII-324 p. — Mentions d'arbalétriers mais ailleurs qu'à Ciney, dans J. ROLAND, *Les marches militaires [...]*, dans *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. V, 1948-1950, pp. 266-268.

² N. HAUZEUR, *op. cit.*, pp. 35-41.

Pour le reste, les arbalétriers ont bien des traits communs avec la plupart des compagnies militaires tant de la principauté que des anciens Pays-Bas: assistance en groupe et en armes à des offices religieux et aux processions, élection des officiers, cotisations et amendes et, surtout, concours annuel de tir organisé le lendemain ou le surlendemain de la Pentecôte. Selon N. Hauzeur, c'est le dimanche de la Trinité (le premier après la Pentecôte) qu'une «fête toute champêtre» se tenait dans un cabaret en l'honneur du vainqueur. Les jeunes filles invitées apportaient comme dessert des galettes et des bonbons. Enfin, on dansait sous la charmille. N. Hauzeur se souvient d'avoir vu aux jours de fêtes pendant sa jeunesse, de vieux messieurs aux cheveux poudrés, portant jabot et tricorne: c'étaient d'anciens arbalétriers en uniforme. Il a eu l'idée de recueillir la musique de la marche des arbalétriers mais il s'abstient de reproduire les paroles «car elles sont aussi triviales qu'insignifiantes»³. Cent ans plus tard, un collaborateur anonyme d'une revue locale n'éprouve plus ces scrupules:

Quand on est mort, c'est pour longtemps
[...] On est guéri du mal de dents,
De la potence et du carcan [...]

Quant à la marche, ce serait celle des mousquetaires de Louis XIV, par Lulli⁴.

Une génération à peine après l'indépendance nationale, on devine N. Hauzeur soucieux de faire jouer aux arbalétriers un rôle dans la défense de la patrie. Il interprète une invitation adressée au bourgmestre de Ciney, à assister à un concours d'arquebusiers dans les Flandres, comme un indice de ce que les liens s'étaient noués entre les différentes villes du pays.

En 1969, R. Guerdon a ré-interprété la documentation de N. Hauzeur mais c'est pour en dégager la psychologie du Cinacien:

«Au temps des remparts, c'était cela nos *aurbastris*: de la générosité, du panache, du courage presque insolent, une fierté adoucie de tendresse, un héroïsme anonyme, une grandeur toute simple, un esprit frondeur masquant un dévouement total»⁶...

³ N. HAUZEUR, *op. cit.*, pp. 33, 39, 42. – Partition musicale en regard de la p. 27, commentée par É. MONTELLIER, *Origine de la marche des arbalétriers de Ciney*, dans les *Mélanges F. Courtoy*, t. II, Namur, 1952, pp. 771-775.

⁴ *Cercle culturel cinacien*, 1965, n° 3, pp. 2-4.

⁵ N. HAUZEUR, *op. cit.*, pp. 38-39.

⁶ René GUERDON, *La compagnie des arbalétriers de Ciney*, dans *Cercle culturel cinacien*, 1969, n° 21, non paginé.

Une tradition vivante et exemplaire

Eloge tout aussi vibrant mais pour des motifs fort différents, aux pages 217-222 de l'*Esprit des Journaux* de juin 1783⁷. Entre un article sur Bodin, emprunté au *Journal encyclopédique* et une historiette moralisante intitulée «La petite babillarde», paraît une «Lettre sur un usage ancien», adressée aux rédacteurs de l'*Esprit des Journaux*, datée de Liège, le 2 avril 1783 et signée ANS****. Les quatre astérisques complètent le patronyme Ansiaux qui est celui d'une nombreuse dynastie de notables qui donne à Ciney des bourgmestres et à Liège des hommes de loi et d'Eglise, des musiciens, des notaires et surtout un médecin, Nicolas-Joseph, qui eut son heure de célébrité. Il est plus que probable que l'auteur de la *Lettre* soit Emmanuel-Antoine-Joseph Ansiaux (Liège, 1^{er} janvier 1761 – Munster, 27 février 1800). L'aîné des sept enfants du syndic Antoine-Joseph avait fait des études de droit, avait pris part à des concours d'éloquence organisés par la Société d'Emulation et rédigé une demi-douzaine d'articles parus dans l'*Esprit des Journaux*. Lors de la première restauration épiscopale (janvier 1791 – novembre 1792), il rédigea deux brochures sur la réforme de l'Ordre Equestre, c'est-à-dire l'Etat Noble dont plusieurs membres avaient pris parti pour les patriotes durant la révolution. Il bénéficia de la faveur du prince-évêque Hoensbroeck (1784-1792) qui lui confia successivement les charges d'archiviste du Conseil Privé puis de conseiller ordinaire. Fuyant devant l'avance des armées républicaines, il se réfugia outre-Rhin et mourut avant d'être rayé de la liste des émigrés. D'autres membres de sa famille, eux, n'ont pas tardé à regagner la bienveillance des gens en place, devenus dociles sujets de l'Empereur⁸.

Si le clan Ansiaux n'a rien de révolutionnaire, nous hésiterions pourtant à ranger le jeune Emmanuel-Antoine-Joseph parmi les «antiphilosophes». Ce n'est pas un des moindres paradoxes du courant d'idées des Lumières que de concilier culte des despotes soi-disant éclairés et principes subversifs. Dès les premières lignes de sa *Lettre*, Ansiaux place en

⁷ Ce périodique, imprimé par J. Tutot depuis juillet 1772, émigra à plusieurs reprises et fut diffusé chez Vallade à Paris à partir de 1782. On le retrouve à Liège en 1793. Il fusionne l'année suivante avec le *Journal encyclopédique* et devient en 1803 la propriété du libraire Weissembruch qui l'édite désormais à Bruxelles jusqu'en 1818. Auparavant, l'*Esprit* aurait eu pour directeurs J.-L. Coster, L.-F. Lignac, l'abbé Outin, appartenant à la tendance patriotique des hommes de lettres. – U. CAPITAINE, *Recherches [...] sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, Desoer, 1850, pp. 81-87. – DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, col. 629.

⁸ M.-L. POLAIN, *Ansiaux, Emmanuel-Antoine-Joseph*, dans *Biographie Nationale*, t. I, Bruxelles, 1866, col. 336-337. – L. LAHAYE, [...] *Scel des grâces*, Liège, 1931, pp. 328, 340, 364. – M. FLORKIN, *Un médecin antiphilosophes: Nicolas-Joseph Ansiaux*, dans *Médecine et médecins au Pays de Liège*, vol. I, Liège, 1954, pp. 195, 203, 206-207.

exergue une phrase de Gabriel Bonnot de Mably (1709-1785), diplomate et historien qui passe à juste titre pour un des inspireurs des doctrines communistes. Féru des exemples légués par la Rome républicaine, Mably compare avantageusement les armées de citoyens-soldats aux mercenaires aux ordres des souverains de son temps. La *Lettre* associe nostalgie des vertus antiques et éloges des mœurs simples qui subsistent à la campagne. Jugeons-en aussitôt.

Lettre sur un usage ancien, adressée aux rédacteurs de l'Esprit des Journaux.

Que les jeunes gens trouvent du plaisir et de la gloire à porter des fardeaux, à courir, à nager, à lutter, à lancer des pierres et des javelots...

MABLY, de la *Législation*, liv. 4, chap. 2⁹.

Mr. Marmontel, dans ses Contes moraux, nous représente avec des couleurs naïves, les mœurs de ce peuple, chez qui la beauté étoit la récompense du courage. Que ne puis-je emprunter un moment ses pinceaux, pour vous dépeindre une coutume qui a quelque rapport avec celles qui accompagnaient les mariages des Samnites. Si l'amour répand plus d'intérêt dans le sujet traité par cet écrivain¹⁰, l'aimable simplicité de l'innocence ne laisse pas de rendre le mien intéressant; il est au moins une preuve des mœurs pures du peuple chez lequel cette coutume se pratiquoit.

A Ciney, petite ville fort ancienne de la principauté de Liège¹¹, tous les garçons qui ne passent point leur seizième année¹², s'assemblent le surlendemain de la pentecôte, dans une place voisine de la

⁹ Paru en 1776.

¹⁰ J.-Fr. Marmontel (1723-1799), dramaturge qui devint secrétaire perpétuel de l'Académie française, était bien connu des Liégeois ne serait-ce que par ses pièces qui ont fourni leur thème à plusieurs opéras mis en musique par Grétry. C'est le cas des *Mariages Samnites* publiés dans les *Contes Moraux*, à Liège, par l'imprimeur Bassompierre, en 1777, t. II, pp. 46-47. Marmontel s'était rendu à Liège dix ans plus tôt et raconte dans ses *Mémoires* (éd. M.-F. Barrière, Paris, 1846, p. 355) comment il y fut invité par Bassompierre qui se vanta d'avoir publié 4 éditions des *Contes moraux* en le frustrant de ses droits d'auteur!

L'opéra intitulé *Les mariages samnites* avait été représenté à Liège durant la saison 1780-1781; J. MARTINY, *Histoire du théâtre de Liège*, Liège, 1887, pp. 45 et 49. Ansiaux n'avait donc eu aucune difficulté à lire ou à voir la pièce.

¹¹ Comme la plupart des 23 Bonnes Villes de la principauté, Ciney ne se distinguait des bourgades rurales que par sa collégiale, ses foires et marchés, et ses remparts. Elle devait compter un peu moins d'un millier d'habitants.

¹² Limite d'âge à vérifier, compte tenu du fait que les compagnies d'archers se recrutent parmi les adultes.

collégiale de cette ville, destinée à ces sortes d'exercices; là, armés d'arbalète¹³, commence une joute, qui ne finit que lorsque l'un d'eux a abattu un oiseau de fer élevé sur une perche.

Le vainqueur, proclamé roi de sa troupe, obtient pour prix de son adresse, le droit de choisir l'objet qui lui est le plus cher, pour l'accompagner au festin et au bal qui succède à cette joute¹⁴.

Ce festin est préparé par les jeunes filles de la ville, qui toutes y contribuent d'un mets de leur façon, et c'est à qui fera le plus beau et le meilleur. Rien n'est si curieux que de les voir postées sur le seuil de leur porte, ayant ce plat entre les mains, pour attendre le retour de leurs amans, à l'issue de la joute. Ceux-ci, à mesure qu'ils ont montré plus d'adresse, vont choisir dans les maisons, celle dont ils veulent faire leur compagne de la fête. On sent bien qu'à cet âge, le plat le plus délicat, est quelquefois un motif plus puissant que les appas de la beauté pour fixer le choix de l'athlète en sa faveur.

Les choix faits, ils retournent à la place qui fut le théâtre de leurs exploits, et qui le devient de leur triomphe; là nos héros se rassemblent, le tambour donne le signal du départ, et la troupe se met en marche pour faire le tour de la ville, et se rendre à l'endroit désigné pour le festin, qui se donne dans une espèce de camp dressé dans la campagne, et si le temps ne le permet pas, à l'hôtel-de-ville. Voici l'ordre qu'elle observe dans sa marche:

Un tambour accompagné d'un hérault, qui porte l'oiseau abattu sur une perche, précède le vainqueur; ce dernier, distingué de ses compagnons par un oiseau d'argent qu'il porte en forme de hausse-col, est le seul qui ne soit pas chargé du plat que lui a assaisonné sa maîtresse, c'est le devoir d'un de la troupe. Des flûtes et des chalumeaux exécutent, par intervalles, quelques airs champêtres, devant cet athlète couronné, qui est tout garni de rubans, ainsi que la compagne de son triomphe. Cette reine de la fête, est aussi fière de cette distinction qui lui donne la prééminence

¹³ Ansiaux place ici une note d'une quinzaine de lignes consacrées aux origines de l'arc (Apollon!) et de l'arbalète (les croisades). On consultera plutôt Cl. GAJER, *Quand l'arbalète était une nouveauté. Réflexions sur son rôle militaire du X^e au XIII^e siècle*, dans *Le Moyen Age*, 1993, t. 99, pp. 201-229.

¹⁴ «Il n'est presque point de village dans la principauté de Liège où, à la fête du lieu, on ne tire l'oiseau avec des fusils; mais je ne connais que Ciney où cette cérémonie soit répétée par des adolescents, avec les circonstances que je détaille. Dans quelques-uns des endroits ci-dessus, on fait présent au vainqueur d'un oiseau en argent; dans d'autres, la récompense consiste ou dans quelque rétribution pécuniaire ou dans l'exemption des impôts pour cette année-là.» Note n° 2, p. 218, par Ansiaux.

sur ses rivales, que l'étoit Erigone¹⁵ lorsqu'aux jeux décernés à Athènes, en l'honneur de Neptune, elle partageoit la gloire de l'heureux vainqueur d'Alcibiade.

Suit le capitaine avec le reste de la troupe, chaque champion portant les couleurs du prince régnant, et les marques distinctives de son grade, qui tous se distribuent par rang d'ancienneté¹⁶, a son arbalète en écharpe, et porte le plat de sa maîtresse, à laquelle il donne le bras. Cette armée adolescente fait ainsi le tour de la ville, et se rend au lieu fixé pour le festin. Arrivée à cet endroit, tous les mets qui forment un repas aussi splendide que varié, sont placés sur une grande table, autour de laquelle se rangent nos jeunes combattants, ayant chacun sa maîtresse à son côté.

Ce repas, dont la candeur et l'innocence font tous les frais, est servi par les parens, qui goûtent en ce moment un plaisir bien doux, celui de partager la joie de leurs enfans.

Une fête aussi agréable est terminée par un bal, qui ne finit qu'au commencement de la nuit, après lequel chacun reconduit sa compagne et rentre chez soi, impatient de voir renouveler ce jour, qu'il met au nombre des plus beaux de sa vie.

Cela rappelle les banquets publics, que Platon établit pour la Jeunesse de sa république; ce philosophe avoit soin de ne lui offrir que des plaisirs purs et utiles, il trouvoit que c'étoit le moyen le plus sûr d'empêcher qu'elle ne s'en formât de pernicieux.

Qu'on me permette d'observer, qu'il s'est opéré un changement malheureux dans les mœurs de cette petite ville; les fortunes des citoyens ne les ayant point mis dans le cas d'établir des distinctions, il régnoit autrefois entre leurs enfans, une parfaite égalité, ce qui rendoit leurs plaisirs beaucoup plus vifs. La nature dans ces lieux privilégiés qu'elle se réservoir, n'ayant placé ni nobles, ni roturiers, ni riches, ni pauvres, ils contractoient l'habitude de s'estimer et de se considérer pour leurs qualités personnelles, estime qui, en les rendant attentifs à veiller à leur conduite, établissoit entre eux une affection et une cordialité qui, de tout

¹⁵ Erigone, amante de Bacchus et, de ce fait, souvent représentée par les artistes du XVIII^e siècle avec les attributs d'une bacchante, ce qui sied mal ici aux sages jeunes filles de Ciney.

¹⁶ «M. de Mably, dans son traité de la *Législation*, recommande aux jeunes gens de se familiariser avec les armes qui doivent servir à la défense de la patrie, et de s'accoutumer à exécuter des évolutions militaires. C'est ainsi, ajoute l'auteur de quelques additions à cet ouvrage, qu'il seroit facile, avec un peu d'encouragement et d'instruction, de leur faire apprendre en jouant, ce qui pourroit un jour les rendre plus utiles à leur patrie, que de ne savoir qu'en efféminés avancés en âge, s'amuser de plusieurs bagatelles puérides.» Note par Ansiaux, p. 220.

un bourg, sembloit n'en composer qu'une seule famille... Mais aujourd'hui que le luxe est monté sur un ton excessif, surtout pour un état, auquel il manque les ressources nécessaires pour y fournir, cette liaison paroît refroidie, la bourgeoise, qui se voit surpassée par la journalière¹⁷, en conçoit du dépit et augmente son train, celle-ci, à son tour, oubliant son état, n'emploie que trop souvent des moyens illégitimes, pour imiter un luxe qui l'épuise; c'est ainsi que ce dernier, en corrompant les mœurs, parvient à dénaturer et la société et les plaisirs.

*O nulla longi temporis felicitas!*¹⁸

ANS****.

Liège, ce 2 avril 1783.

Lumières et tradition

La *Lettre* sur les fêtes de Ciney est à peine plus ancienne que d'autres relations ayant trait au folklore, tantôt rapides allusions de voyageurs¹⁹, tantôt minutieuses descriptions destinées à répondre à de véritables enquêtes²⁰. En Grande-Bretagne et, peu après en Allemagne, dès le XVIII^e siècle, en France et chez nous dès le XIX^e siècle, se manifeste un

¹⁷ La classe des journaliers, c'est-à-dire des ouvriers salariés au jour le jour.

¹⁸ «Il n'y a pas de bonheur qui dure longtemps».

¹⁹ Pour nous en tenir à trois mentions en territoire wallon, rappelons les bruyantes pleureuses que réprouve le Florentin Guichardin (vers 1568, dans le Luxembourg): le dédain du Suédois Hall (en 1791, à Spa) pour la «chronique hébétéée» relative aux *nutons* de la grotte de Remouchamps; les moqueries de l'Anglais Southey (en 1815, à Spa) à propos du «Pied de saint Remacle», soi-disant remède à la stérilité, dans *La Wallonie [...] Histoire, économie, sociétés*, t. I. Bruxelles, Renaissance du Livre, 1975, pp. 454-461.

Les récits de voyages abondent en réminiscences de la tradition humaniste, qui réfèrent aux us et coutumes des Gaulois et des Germains d'après ce qu'en racontent César et Tacite.

²⁰ Entre autres, l'enquête du Bureau de la Statistique qui suggère, en quelque sorte, les réponses: «la diversité des charrues tient moins à celle des terrains qu'à celle des langues et des coutumes, de sorte que la comparaison de ces instruments peut servir jusqu'à un certain point à faire connoître l'origine des peuples qui s'en servent [...]»; lettre du Ministère de l'Intérieur, Paris, 15 septembre 1806, conservée à Liège, Archives de l'Etat, *Fonds français*, Préfecture, 458 (12). — Chapitre II, «Caractères et mœurs» dans L.-Fr. THOMASSIN, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, Liège, 1879 [rédigé entre 1806 et 1814], pp. 214-229. — R. LEBOUTTE, *Un Wallon, membre de l'Académie celtique*, dans *La Vie Wallonne*, t. 58, 1984, pp. 175-180. — Vue d'ensemble sur les questionnaires, les soucis pédagogiques, taxinomiques et quantitatifs, par Marie-N. BOURGUET, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Ed. des archives contemporaines, 1988, 476 p.

engouement de plus en plus vif pour tout ce que l'on a appelé le folklore: légendes, contes et surtout chansons populaires, coutumes et costumes, saints guérisseurs et rites magiques²¹...

Sans être formellement contredite par les témoignages ultérieurs (ci-dessus, p. 506), la *Lettre* d'Emmanuel Ansiaux laisse à désirer sous le rapport de la précision: silence à propos de la musique et des ovations de la foule, vague en ce qui concerne le rôle des officiers, des autorités religieuses et municipales. L'auteur ne nous fait pas voir le tir, les armes, les uniformes.

En revanche, il déborde de sympathie pour ses personnages, et sous ce rapport, il l'emporte franchement sur ses contemporains, des citoyens qui dans le meilleur cas n'affichent que de la condescendance à l'égard des rustres. Voici, par exemple, comment le Verviétois Detroz s'exprime à propos de la «farce du Coucou de Stembert» qui consiste en une baignade rituelle forcée: «Les habitants de cette commune, étoient anciennement réputés pour les meilleurs gens possibles mais stupides et de la plus grande simplicité, ce qui les faisoit couvrir de ridicule»²².

Sous la plume d'Ansiaux, les Cinaciens ont toutes les qualités: innocence, candeur, bonne entente familiale, convivialité, cordialité. L'auteur ne fait donc pas mystère de sa sympathie teintée en outre d'une touche de nostalgie lorsqu'en fin de récit, une ombre assombrit l'idyllique tableau. Depuis quelques années, à l'en croire, les habitants de la Bonne Ville n'ont plus le sentiment d'appartenir à une seule grande famille. Le luxe corrompeur est venu empoisonner les rapports entre bourgeois et ouvriers. On ne recule devant aucun moyen pour paraître davantage que son voisin. En termes idéologiques, l'égalité et, avec elle, la fraternité, le bonheur même appartiennent au passé.

Pas un instant, Ansiaux n'invoque des causes économiques. Il faudra plus d'un siècle encore, avant que l'on ne s'aperçoive que l'industrialisation, la fabrication en grandes séries, l'accélération des transports, en laminant les particularités des sociétés traditionnelles, les ont

²¹ E. LEGROS, *Sur les noms et les tendances du folklore*, dans *Coll. d'Etudes publiée par le Musée de la Vie Wallonne*, n° 1, Liège, 1962, 48 p. L'auteur conduit ses lecteurs jusqu'au milieu de notre siècle. Depuis lors, archéologues, historiens de la «culture matérielle» et des mentalités, linguistes et anthropologues n'ont cessé de progresser. — Synthèses de R. PINON, *Traditions populaires en Wallonie*, dans *La Wallonie, le pays et les hommes: lettres, arts, culture*, t. 4, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1981, pp. 73-163.

P.-O. CHRISTIANSEN, *Interdisciplinary studies and conceptual eclecticism. On historical anthropology, the history of everydaylife and the study of life modes*, dans *Ethnologia Europea*, vol. XIV, 1984, pp. 32-43. — J.-H. PITTOCK [ed.], *Interpretation and cultural history*, Macmillan, London, 1991, 310 p. + ill. et carte.

²² R.-J. DETROOZ, *Histoire du marquisat de Franchimont et particulièrement de Verviers et de ses fabriques*, t. 1, Liège, Bassompierre, 1809, pp. 126-129.

condamnées à mort. Pas un instant non plus, Ansiaux ne fait allusion à l'attitude de l'Eglise qui, pourtant, réproouve pêle-mêle les superstitions, les fêtes autres que les siennes et les bals en particulier. Il est trop tôt encore pour faire intervenir romantisme et patriotisme, ces courants créateurs de passions qui, au XIX^e siècle, ont tout fait pour stimuler l'intérêt porté au folklore²³.

En définitive, à quoi tient la curiosité et même la sympathie éprouvées par les contemporains sinon les disciples des philosophes? Ne serait-ce pas un accord profond entre quelques thèmes incorporés à l'idéologie des Lumières et les mythes du primitif, récurrents tout au long de notre modernité²⁴? Dès que triomphe la Réforme, ses apôtres invoquent la primitive Eglise; bien avant la Révolution de 1789, ses prophètes s'inspiraient de Lacédémone mobilisée en permanence et de la Rome républicaine; les romantiques rêvaient épopées des *Nibelungen* et vieilles romances exprimant le *Volksgeist*. Bien qu'à première vue, les farouches Samnites²⁵ n'aient rien de commun avec les bourgeois de Ciney, Ansiaux s'ingénie à mettre en évidence les analogies qui devraient séduire les partisans des Lumières.

Tout d'abord l'existence d'une milice de citoyens (ci-dessus. p. 508) et l'entraînement militaire qui virilise les jeunes gens et récompense leur adresse physique. Ensuite l'éloge de la campagne, du plein air, des repas simples et joyeux avec, pour corollaire, la condamnation du luxe, immanquablement corrompueur et destructeur de la fraternité. En corollaire aussi, les philosophes inventent de nouvelles raisons d'être à la fête. Celle-ci n'est plus seulement un défoulement, une manière de ponctuer les saisons et l'année. Elle acquiert une fonction éducative: elle doit être édifiante. Enfin, l'éloge du mariage est sous-jacent tout au long de la *Lettre*. Par opposition au célibat égoïste, le mariage est à la fois récompense, honneur et devoir civique. Rien de bien neuf dans ces préceptes déjà explicitement exposés dans le *Télémaque* (paru en 1699) de Fénelon²⁶.

²³ E. LEGROS, *op. cit.*, p. 13.

²⁴ A.-E. COOMBES, *Ethnography and the formation of national and cultural identities*, dans S. HILLER, *The myth of primitivism*, Routledge, London, 1991. pp. 184-214.

²⁵ Il fallut aux Romains plus d'un demi-siècle de guerres pour soumettre les montagnards du Samnium (actuellement Abbruzzes et Molise).

²⁶ On notera une fois de plus la prudence du versant théorique de la morale des Philosophes. Selon MARMONTEL, *Les mariages samnites*, *op. cit.*, pp. 46-47: «La cérémonie des mariages se célébroit tous les ans dans une place immense, destinée aux exercices militaires. Toute la jeunesse en état de donner des citoyens à la République s'assembloit au jour solennel. Là les garçons choisissoient leurs épouses, selon le rang que leurs vertus & leurs exploits leur avoient donné dans les fastes de la patrie [...] On attendoit tous les ans la cérémonie avec une timide impatience. Jusque là les garçons et les filles samnites ne se voyoient guères qu'au temple sous les yeux des mères et des sages vieillards, avec une modestie également inviolable pour les deux sexes.»

Vue sous cet angle, la *Lettre* serait bien davantage que la relation d'une curiosité folklorique; elle exposerait, en filigrane, quelques-uns des thèmes de la propagande des philosophes. Leur pénétration au pays de Liège se trouverait ainsi attestée par des indices épars dans un article en apparence anodin.

Par ailleurs, le fait que les plus anciennes marques d'intérêt à l'égard du folklore soient également des plaidoyers en faveur d'une vision pré-construite du passé, apporte de l'eau au moulin de quelques historiens contemporains. Aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne, ils en viennent à se demander si notre folklore, notre histoire, notre culture même n'ont pas été mis en perspective afin de faciliter une interprétation du passé, compatible avec les impératifs sociaux des deux derniers siècles et, notamment, le besoin de renforcer l'identité nationale²⁷.

²⁷ Foisonnante bibliographie parmi laquelle on ne retiendra que quelques titres: Ch. REARICK, *Beyond the Enlightenment. Historians and folklore in nineteenth century France*, Bloomington, Ind. Un. Press, 1974, XVI-206 p. – P. CONNERTON, *How societies remember*, Cambridge U.P., 1989, 128 p. – Ch. SHOW and M. CHASE (eds), *The imagined past. History and nostalgia*, Manchester U.P., 1989, 208 p. – Er. HOBSBAWM and T. RANGER (eds), *The invention of Tradition [1820-1914]*, Cambridge U.P., 1984, 326 p. – D. LOWENTHAL, *The Past is a foreign country*, Cambridge U.P., 1985, 516 p.

